

Conditions Générales



VILLARD DE LANS MOUNTAINBOARD

Autorisation Parental

Villard de lans MOUNTAINBOARD est une structure d'enseignement du sport qui propose une activité de glisse dans le milieu montagnard. Un encadrement professionnel assure la mise en place de toutes les mesures de sécurité propre à la pratique, et une démarche pédagogique adaptée à chaque pratiquant. Les mises en place sur le terrain remplissent ces mêmes obligations.

Cependant, les sports de glisse comportent des risques, de chutes notamment, qui peuvent ne pas être de la responsabilité de l'encadrant. Seront imposées quelques règles pour assurer le bon déroulement des séances et la protection des pratiquants :

Art. 1 : Les pratiquants ont la responsabilité de présenter les contres indications médicales à la pratique d'un sport de glisse.

Art. 2 : L'utilisation des planches de Mountainboard doit se faire en présence de l'encadrant, à l'intérieur des délimitations des pistes expressément balisées, dans le respect des niveaux indiqués, munie des protections adaptées, et ce même durant la remonté à pied qui doit se faire en dehors des pistes balisées pour la sécurité de tous.

Art. 3 : Toute utilisation dérivée des planches de Mountainboard est interdite (descente assise, les pieds en dehors des fixations, etc.)

Art. 4 : L'encadrant conserve le droit d'exclure un pratiquant ayant délibérément transgressé les règles énoncées ci-dessus.

DÉNOMINATION JURIDIQUE :

Villard de lans MOUNTAINBOARD (Mr GUENARD Clément) :
Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs (8551Z)
SIRET : 52432145200012

Nom du mineur :

Prénom :

Date de Naissance :

Code Postal : Ville :

Tél Fixe :

Tél Potable :

Je soussigné :

Agissant en qualité de parent / représentant légal de l'enfant mineur;
Déclare accepter sans aucune réserve, après en avoir pris connaissance, les conditions générales applicables à la pratique des activités au sein de "Villard de lans MOUNTAINBOARD" dont je reconnais avoir reçu un exemplaire, autorise expressément l'enfant à pratiquer les activités proposées et autorise le responsable de l'établissement sportif (Mr GUENARD Clément) à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, etc.) rendues nécessaires par l'état de mon enfant.

A.....

Le.....

Signature :